



Deutsch-Französische
Industrie- und Handelskammer
Chambre Franco-Allemande
de Commerce et d'Industrie



Deutsch-Französisches Jugendwerk
Office franco-allemand pour la Jeunesse

Formation commerciale intensive pour jeunes professionnels de PME françaises et allemandes

du 13 au 17 juin à Paris
et
du 10 au 14 octobre à Düsseldorf

Dans le contexte actuel de crise financière et économique qui est particulièrement lourd de conséquences pour les jeunes diplômés en début de carrière, la Chambre Franco-Allemande de Commerce et d'Industrie (CFACI) et l'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ) prennent l'initiative conjointe d'un nouveau programme qui s'adresse en priorité aux jeunes professionnels exerçant leur activité dans des PME.

1- Objectifs de la formation

Le but de cette formation est d'ouvrir de nouvelles perspectives commerciales aux petites et moyennes entreprises pour s'implanter et conquérir de nouvelles parts de marché.

Cette formation est adaptée pour **20 professionnels juniors** souhaitant:

- bien connaître et décrypter les différences culturelles entre Français et Allemands
- s'informer sur les cultures d'entreprises et les pratiques professionnelles du pays voisin (gestion d'entreprise, commercialisation, techniques de prospection à l'exportation)
- s'informer sur le contexte économique du pays voisin (en Allemagne, soutien aux PME dans le système d'innovation allemand par exemple)
- établir des contacts professionnels décisifs pour la suite de leur parcours.

A la fin de la formation, il sera remis à chaque participant un certificat.

2- Pour qui

Le programme est prévu pour 10 salariés juniors français et 10 salariés juniors allemands. Les conditions de participations sont :

- être âgé(e) de moins de 30 ans
- résider de façon permanente en France ou en Allemagne
- être diplômé(e) de l'enseignement supérieur :
- **en France** : Licence 3, Master 1, Master 2, DUT - filières Gestion d'entreprises/Economie, Commerce international, Sciences d'ingénieurs...,
- **en Allemagne**: Bachelor, Master Wirtschaftswissenschaften, Ingenieurwissenschaften
- être salarié(e) dans une entreprise (PME),
- avoir une bonne connaissance de la langue allemande et française (niveau B2 selon le Cadre européen commun de référence pour les langues).



3- Durée du programme : 2 x4 jours

La formation se compose de deux séminaires binationaux intensifs

- du 13 au 17 juin 2010 à Paris et
- du 10 au 14 octobre 2010 à Düsseldorf

sous la conduite de professionnels des deux pays.

4- Programme des modules

En France :

- A) Manager avec succès les coopérations franco-allemandes :
- Initiation aux différences interculturelles
- B) Les fondements et pratiques import/export
- Développement de PME françaises à l'international
 - Techniques de vente en France
- C) : Implantation des entreprises allemandes en France.
- Conseils et aides pour s'implanter en France
 - Conclusion du programme en France

En Allemagne :

- A) Management interculturel
- Approfondissement et adaptation aux situations d'entreprise
- B) Différences de commercialisation et de techniques de vente.
- Techniques de vente en Allemagne
 - Développement de PME allemandes à l'international
- C) Implantation des entreprises françaises en Allemagne.
- Comment les entreprises françaises peuvent venir travailler en Allemagne.
 - Comment pénétrer le marché allemand.
 - Conclusion du programme en Allemagne.

5- L'équipe pédagogique

L'équipe franco-allemande de formateurs est composée d'intervenants ayant une forte expérience dans le domaine de la formation interculturelle, des contextes économiques des deux pays, notamment les techniques d'importation et d'exportation.



Deutsch-Französische
Industrie- und Handelskammer
Chambre Franco-Allemande
de Commerce et d'Industrie



Deutsch-Französisches Jugendwerk
Office franco-allemand pour la Jeunesse

6- Coûts de participation

La participation aux deux séminaires de formation (2 x 4 jours) est indispensable.

Participant : 50 € TTC pour les 8 jours de formation

Entreprise : 200 € TTC pour les 8 jours de formation

L'OFAJ prend en charge les frais d'hébergement et de voyage des participants sur une base forfaitaire, les indemnités journalières pour les participants en cas de perte de salaire pendant la durée des séminaires, les frais d'encadrement.

7- Inscription

Les candidats doivent envoyer leur inscription **jusqu'au 30 avril 2010** au plus tard au Service Formations de la Chambre Franco-Allemande de Commerce et d'Industrie (formations@francoallemand.com).

Un CV et une lettre de motivation sont à joindre aux formulaires de candidature de l'entreprise et du candidat.

Le nombre des participants est limité à 10 salariés de chaque pays.

Pour plus de renseignements :

Mme Christine Ducastel

Chambre Franco-Allemande de Commerce et d'Industrie

18, rue Balard

75015 Paris

Tél. 01 40 58 35 93

Email : formations@francoallemand.com